

# LUGARDE

## BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 10



### *Le mot du Maire*

*Le printemps gris et frais ne nous fait pas oublier le fort et exceptionnel épisode neigeux de début février. Malgré les moyens mis en œuvre (les 2 déneigeuses du Syndicat de Cylindrage, les tracteurs avec étrave de Saint-Amandin et Apchon et enfin, la fraiseuse de l'Entreprise Mage) des conditions très difficiles ont causé de nombreuses casses de matériel et 3 à 4 exploitations agricoles isolées ont dû attendre plusieurs jours pour retrouver toute leur autonomie.*

*Les membres du Conseil Municipal et moi-même remercions ceux qui ont eu beaucoup de patience pendant cette période de 8 jours. Par contre, quelques rares habitants se sont manifestés, soit par Internet et Facebook – de façon parfois à peine acceptable (il est vrai que certains ont du temps libre...) – soit par des visites tumultueuses à domicile, qu'il convient d'oublier au plus vite.*

*Heureusement, grâce aux bienfaits de la démocratie, il sera possible aux mécontents d'être candidats en 2020 et, en cas d'élection, de gérer la Commune avec encore plus d'efficacité que l'équipe actuelle.*

## **Compte-rendu du Conseil Municipal**

**Séance du 25 octobre 2014**

### **Echange de parcelles :**

La Vierge du Suc du Chien avait fait l'objet d'une implantation sur un terrain communal dont les contours exacts n'avaient pas fait l'objet d'un document d'arpentage lors des opérations de remembrement.

Après visite du Cabinet Coudon-Claveiroles, géomètres experts, un périmètre permettant un accès sécurisé de ce site – et sur un terrain communal adapté – a fait l'objet d'un échange de parcelle. Une délibération a été prise pour permettre au maire de signer l'acte d'échange.

### **Transport scolaire :**

Le Conseil Général ayant pris la compétence du Transport Scolaire et attribué ce dernier à un transporteur privé pour une durée minimum de 6 ans, il n'y avait plus lieu de conserver le car scolaire. Par délibération, celui-ci a été mis en vente au prix de 6 000 €. Il a été finalement vendu 7 850 €.

## **Séance du 28 février 2015**

### **Les Cartirous :**

Monsieur Pierre VIDAL ayant renoncé pour 2015 à sa demi-part de la montagne des Cartirous, cette dernière a été attribuée, à l'unanimité, à l'EARL LA GRIFFOUL (Michel BORNE).

### **Travaux prévus pour 2015 :**

- route d'accès Refouvelet, Vidal
  - réfection chemin d'exploitation de La Griffoul
  - Réfection chemin d'exploitation des Cartirous
- Subvention de 150 € au Collège de Condat pour 3 élèves de la Commune qui participeront à des voyages.
- Le prix des repas de la cantine sont sans changement et demeurent donc à 2,90 €
- Les tarifs de l'assainissement sont maintenus au tarif 2014, donc sans augmentation.

## **Séance du 18 avril 2015**

### **Budgets :**

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été votés à l'unanimité et permettront de financer les travaux budgétés, le remboursement des emprunts en cours et, pour le solde, de constituer des réserves pour des financements plus importants sur les exercices à venir.

Il n'a pas été voté d'augmentation d'impôts pour la partie communale – de même que pour la Communauté de Communes – ceci afin de préserver, autant que faire ce peut, le pouvoir d'achat des administrés.

## **LA VIE DE LA COMMUNE**

### **Recensement 2015 :**

En janvier / février 2015, la Commune a fait l'objet d'une nouvelle campagne de recensement. Malgré l'arrivée de quelques familles, notamment avec enfants et plusieurs naissances, nous avons enregistré de nombreux décès sur ces cinq dernières années. Ainsi donc, la population 2015 de Lugarde s'élève désormais à 150 habitants permanents.

### **SPANC :**

Le Schéma Public d'Assainissement Non Collectif a fait l'objet, courant 2012, d'une mission avec les techniciens du Syndicat de l'Alagnon. Plus de 40 maisons, non raccordées au réseau public d'égouts, ont été visitées. 9 dont 4 résidences secondaires sont dans l'obligation de réaliser des travaux dans les 4 ans à venir. Des aides pouvant se monter à 80 % des travaux pourront être sollicitées selon des critères particuliers. Les personnes concernées ont été informées lors d'une réunion en avril dernier.

### **Concours de fleurissement :**

Nous reconduisons notre Concours de Fleurissement, ouvert à tous.

Des prix de 100 €, 60 € et 40 € seront attribués avec remise d'un diplôme lors d'un apéritif à l'occasion des cérémonies du 11 novembre.

Bonnes plantations.

### **Ordures ménagères :**

Merci à tous les habitants qui depuis 3 ans ont participé écologiquement à l'élimination de nos déchets en utilisant tous les dispositifs mis à notre disposition (containers à ordures ménagères, containers pour produits recyclables, déchetterie et aussi container près de l'atelier municipal pour les petits encombrants).

Rappel de la nécessité de bien placer les **cartons** à mettre dans ce dernier container à la gare uniquement. Merci également aux résidents secondaires de bien appliquer ces consignes et notamment en cas de travaux ou de nettoyage de grenier, de déposer les déchets à la déchetterie de Condat (Route de Riom).

### **Nomination et numérotation des rues :**

A la demande des services postaux et aussi des services de secours (Pompiers, SAMU, ...), et ce afin d'accélérer l'intervention de ceux-ci, nous avons constitué une petite équipe pour trouver des noms à nos rues.

N'hésitez pas à écrire ou téléphoner à la mairie si vous avez des idées pour la rue où vous résidez.

Merci de votre participation.

### **Ecole :**

L'effectif de la rentrée scolaire sera de 20 élèves.

Les activités périscolaires font, semble-t-il, la joie des enfants et nous tenons à remercier les bénévoles qui en assurent le fonctionnement, à savoir Marjorie DUQUENOY et Véronique MORIN assistées de Nicole ROBERT.

### **Nouveaux habitants :**

Ces 3 dernières années, plusieurs maisons ont été vendues ou louées dans la Commune mais aussi largement réhabilitées.

Afin de vous faire connaître les nouveaux arrivants, nous vous communiquons la liste de ces personnes, résidant à l'année ou lors des vacances :

**La Griffoul :**

- Denis et Marie-Claire RABOISSON et leurs 2 enfants
- Roland RABOISSON et Anne-Marie PIC et leur fils

**Peyrolet :** M. PISSAVY et sa compagne

**Lugarde Haut :**

- Jean-Claude GRUET (maison VIRAVAUD)
- Monsieur et Madame Nicolas ROY (maison Emile PARENT)

**Route des Bacs :** Jérôme et Valérie BOURRIER et leur fille (conseiller municipal, demeurant à Orléans)

**Le bourg :**

- Jean-Paul et Claudette BORNE (aménagement garage Lucie RODDE)
- Monsieur et Madame DOUCHE et leurs 2 enfants (demeurant dans le Pas de Calais - maison RODDE)
- Monsieur et Madame FRITSCH et leurs 2 fils (locataires ex-maison JARRON – originaires de Mulhouse)
- Florent SALES et Lucile PONS (maison GALVAING)
- Florent TRITSCH (Artiste peintre, demeurant dans le Loiret - maison DUVAL)
- Monsieur et Madame CHIDAINE et leurs 3 enfants (demeurant à Dijon et cousins de Jérôme BOURRIER - maison MONIER)
- Simone RODDE-VEDRINE (réalise des travaux dans la maison de ses parents)
- Véronique et Richard MORIN qui sont revenus à Lugarde et réalisent des travaux d'embellissement

**Le Meynial :**

- La maison FLORAT a été achetée par 2 couples, amis de longue date de Bernard CUZOL. Des travaux débuteront cet été.
- Jean-Pierre CHADEFAUX fait des travaux pour habiter au Meynial (ex-maison DOUHET)

**La Maisonnette de Régheat :** Monsieur GAUTHIER et Mademoiselle PRAT (venant de la région de Montpellier)

Une dernière vente est en cours de réalisation chez Jean GAUTHIER (maison mitoyenne avec celle de Léa FUSTIER) qui doit recevoir la famille DUQUENOY : François et Marjorie (notre cantinière) et leurs 5 enfants.

Enfin, Monsieur DEROUSSI termine les travaux engagés chez Camille SARGHAT.

Voilà une liste, non exhaustive, vous permettant de mieux connaître les nouveaux habitants et de vous rendre compte que Lugarde vit.

**Bienvenue à tous.**

**Transport à la demande :**

Les habitants de Lugarde peuvent bénéficier du transport à la demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays Gentiane. 3 € l'aller ; 5 € l'aller et le retour. S'adresser à Arnaud MEGRET en veillant de bien indiquer votre point de desserte : 04 71 40 25 04. Des dépliants sont disponibles à la mairie ou à l'agence postale.

**RAPPEL :**  
**Site officiel de la Commune de Lugarde : [www.lugarde.fr](http://www.lugarde.fr)**